



PERIMETRE

Quand le bâtiment va !

# AEROSOL INSECTICIDE SPECIAL POMPIERS



# FOUDROR

## PROPRIETES

**FOUDROR** est un insecticide suractif pour guêpes et frelons conditionné en aérosol possédant un très grand débit et une force de projection dépassant les cinq mètres afin d'offrir une plus grande sécurité.

**FOUDROR** possède un grand pouvoir destructeur et est très actif même à petites doses.

**FOUDROR** agit par contact, inhalation et ingestion et est peu toxique sur les espèces à sang chaud.

**FOUDROR** est également efficace sur les moustiques, mites, cafards, araignées, mouches et sur tous les insectes volants.

## MISE EN OEUVRE

Pulvériser directement sur les essaims.

## SECURITE D'EMPLOI

EUH208 Contient 3 – (2,1-DICHLOROVINYL)-2,1-DIMETHYLCYCLOPROPANECARBOXYLATE DE M-PHENOXYBENZYLE.  
Peut produire une réaction allergique.

**H222** aérosol extrêmement inflammable.

**H410** très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**EUH066** l'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**P101** en cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

**P102** tenir hors de portée des enfants.

**P211** ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

**P251** récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

**P410 + P412** protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne YouTube « Périmètre Société »

*Produit à usage strictement professionnel. Risque de réaction chimique dangereuse. Eviter absolument le contact ou le mélange avec d'autres produits chimiques.*

*Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet [www.perimetre.pro](http://www.perimetre.pro), rubrique « Produits ».*

**Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit.**

Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.05/07/2022